

## ***Faut-il sauver le PPCR ?***

### **Pour le SNES-FSU, c'est oui !**

L'adoption du PPCR s'est faite dans la douleur et le clivage syndical. Certes, la revalorisation est insuffisante et il aurait fallu que l'avancement se fasse au même rythme pour tous, à tous les échelons, sur la base du grand choix. Et, oui, il est inacceptable que les bi-admissibles ne soient plus reconnus ou que les personnels 9+2 n'aient plus de possibilité de se faire reconnaître professionnellement.

Alors, faut-il sauver le PPCR ? Pour le SNES-FSU, sans ambiguïté, c'est oui ! Car le PPCR, c'est aussi :

- la déconnexion avancement - promotion, donc la fin des pressions locales et managériales,
- l'égalité de tous par des rendez-vous de carrière aux mêmes moments de la carrière et non plus au gré d'un mérite reconnu de façon aléatoire, en fonction de l'agenda de l'inspecteur ou de votre éloignement géographique,
- des fins de carrière revalorisées,
- la garantie d'un même statut pour tous, loin du « monde parfait » dont rêve l'exécutif et dans lequel les chefs d'établissement seraient les évaluateurs, voire les recruteurs de personnels contractuels.

**Défendre le PPCR ne fait pas de nous ses zéloteurs inconditionnels. Forts d'une analyse fine sur ses qualités et défauts, nous travaillons à son amélioration ! ■**